

# Commerçant - Détaillant

Vente - Marketing Apprentissage



- > **Durée**  
3 ans
- > **Tranche d'âge**  
- de 18 ans  
18 à 25 ans
- > **Finalité**  
Certificat
- > **Pratique en entreprise / Alternance**  
Oui

Le vendeur gère les différentes phases de l'acte de vente en ayant une bonne connaissance de la marchandise et de la surface commerciale. Il organise la mise en évidence de la marchandise dans la surface commerciale.

Le commerçant détaillant est un intermédiaire entre les producteurs, les grossistes et les consommateurs. Il assure la distribution de produits, c'est-à-dire le transport, le stockage, la sélection, la présentation et la vente au client. Il peut vendre des produits (alimentation, appareils ménagers, articles de mode,...) ou des services.

Il permet au client de connaître, choisir et acheter des produits sans devoir s'adresser à chaque producteur.

- > **Débouché(s) métier(s)**  
Commerce de détail de produits ou de services
- > **Débouché(s) future(s) formation(s)**  
Formation de chef d'entreprise de l'IFAPME
- > **Point(s) fort(s)**  
Gratuit  
Sur le terrain
- > **Finalité**  
Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française  
Correspondance avec le certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire

---

## Conditions d'accès

Consultez les conditions d'accès à la formation pour jeunes (<http://staging.ifapme.wavenet.be/formations-pour-jeunes>).

---

## Aptitudes

L'activité s'effectue le plus souvent en position debout avec de nombreux déplacements à l'intérieur du magasin et de ses annexes (ateliers, réserves, chambres froides, etc.). Elle comporte la manutention de charges qui peuvent être lourdes. Le port d'un uniforme peut être imposé. Les horaires peuvent varier; le magasinier peut être amené à travailler le samedi, le dimanche et en soirée.

---

## Programme

Retrouvez le programme des cours sur <http://staging.ifapme.wavenet.be/formations/apprentissage/commercant-detaillant>.



## Arlon

 Avenue Patton, 10 6700 Arlon

 063 22 74 19

**Secrétariat :**  
du lundi au vendredi de 8h à 20h30

 063 57 20 42

 [lux@ifapme.be](mailto:lux@ifapme.be)

### Type d' inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Inscription possible toute l'année.